



Tarifs de location de la salle de l'Inter

La fixation des tarifs ci-dessous est une reproduction du texte officiel en vigueur à Porrentruy. Cette copie est réalisée dans le but d'uniformiser nos règlements et de garantir la cohérence de la mise en page. Elle est fournie à titre informatif et ne constitue pas l'original.

Tarifs de base

		Avec public	Sans public (montage, démontage, répétitions, etc.)
Sociétés et/ou manifestations à but lucratif	Par jour	CHF 1'000.—	CHF 500.—
Manifestations à but non lucratif	Par jour	CHF 600.—	CHF 300.—

Un rabais de 20% est octroyé aux sociétés dont le siège est à Porrentruy et aux habitants domiciliés à Porrentruy.

Un rabais de 10% est octroyé pour les réservations d'une durée de 5 à 9 jours. Dès 10 jours, un rabais de 15% s'applique, puis de 25% dès 15 jours.

Prestations supplémentaires

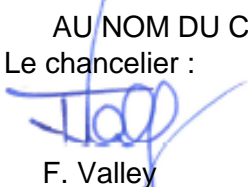

Gradins	Par jour d'utilisation	CHF 300.—
Pack technique (utilisation du parc technique)	Par manifestation	
Son	Set de diffusion autonome	CHF 0.—
	1-2 micros et/ou périphériques	CHF 300.—
	>2 micros et/ou périphériques et/ou retours de scène	CHF 600.—
Lumière	<10 projecteurs	CHF 0.—
	10-20 projecteurs	CHF 300.—
	>20 projecteurs	CHF 600.—
Vidéoprojecteur et écran		CHF 300.—
Services techniques (prestations par le régisseur) ¹	Par heure	CHF 65.—
Accordage du piano		CHF 200.—
Forfaits nettoyage	1 : Salle, galerie, sanitaires	CHF 350.—
	2 : 1 + loges	CHF 500.—
Autres prestations	Par heure	CHF 65.—

¹ *Aucun service technique n'est facturé lorsque les locataires choisissent le « set de diffusion autonome » pour le son et utilisent moins de 10 projecteurs pour la lumière.*

Caution

CHF 500.—

Valable dès le 1^{er} juillet 2019, modifié à Porrentruy le 8 juillet 2019.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
Le chancelier :  F. Valley
Le maire :  G. Voirol